

BULLETIN MUNICIPAL

L'ECHO DE

# SAINT-JACQUES

— Commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal



JUIN 2026

*Saint-Jacques hier,  
aujourd'hui, demain*





## L'édito du maire

Chers Saint-Jacquaises et Saint-Jacquais,

Le temps des élections est terminé. Merci de m'avoir accordé votre confiance dès le premier tour. Avec plus de 59 % des suffrages exprimés, vous avez fait le choix de la stabilité, de l'engagement et de l'action. Dans un contexte où trois listes étaient en présence, ce résultat donne une responsabilité particulière à l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire.

Ce vote est bien plus qu'une victoire électorale : c'est un message fort en faveur du projet que nous portons ensemble pour notre commune. Il traduit votre attachement à notre cadre de vie, à la qualité des services publics, à la solidarité entre générations et à une gestion rigoureuse et ambitieuse.

Je tiens à saluer les autres candidats et leurs équipes, car la diversité des expressions démocratiques est une richesse pour notre commune. Les échanges, parfois vifs, ont permis de nourrir le débat et d'éclairer les choix. À présent, le temps est venu de se rassembler.

Le mandat qui s'ouvre sera placé sous le signe de l'action, de la proximité et de la communication. Nous poursuivrons les projets engagés, tout en restant attentifs aux attentes nouvelles qui s'expriment :

- La qualité de vie et la transition écologique,
- L'accompagnement des jeunes, des familles et des seniors,
- La sécurité et la tranquillité publique,
- Le maintien des services publics de proximité,
- La vitalité de notre centre de vie, de nos quartiers et hameaux,
- Sans oublier la solidité financière de Saint-Jacques indispensable à toute ambition durable.

Je serai le maire de toutes et tous, sans distinction. Mon engagement reste intact : être à votre écoute, agir avec transparence et défendre l'intérêt général à chaque décision. Avec l'équipe municipale, nous continuerons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui et demain. Je vous remercie de votre confiance.

**Frédéric Delaunay**  
Maire de Saint-Jacques-sur-Darnétal

## Les grands rendez-vous !

20 JUIN

**Feu de la Saint-Jean**  
Parc de la mairie

24 JUIN

**Spectacle pour enfants**  
« Belles et Boîtes »  
10h30 - Salle l'Entre-Seine  
Gratuit

1<sup>ER</sup> JUILLET

**Danse participative**  
18h30 - Salle l'Entre-Seine  
Gratuit

6 > 10 JUILLET

**Mini-camp ados**  
à Jumièges

17 > 21 AOÛT

**Mini-camp CE2-CM2**  
à Hénouville



5 SEPTEMBRE

**Fête des 200 ans**  
de la commune  
À partir de 15h

16 SEPTEMBRE

**Spectacle par les Sans Blanc**  
20h - Salle l'Entre-Seine  
Gratuit

Magazine municipal édité par la ville de Saint-Jacques-sur-Darnétal  
Directeur de la publication : Frédéric DELAUNAY, maire  
Photographe : Commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal  
Conception graphique : Manon BECHET  
Impression : Planète Graphique

## 200 ANS D'HISTOIRE ... ET UN AVENIR À CONSTRUIRE ENSEMBLE !

**Notre commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal célèbre cette année un anniversaire symbolique : ses 200 ans d'existence. Deux siècles d'histoire, de transformations et de vie locale qui ont façonné l'identité de notre village.**

### De la paroisse à la commune

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Jacques-sur-Darnétal est une paroisse qui vit autour de son église et de ses terres agricoles.

La Révolution française bouleverse l'organisation du territoire : des paroisses deviennent des communes, l'État met en place une administration locale avec maire et conseil municipal, les limites territoriales sont redéfinies.

Un décret du 10 janvier 1790 donne naissance à la commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal. M. Guillaume Ratiéville en devient le maire.

### La réunion de deux communes

Par ordonnance royale du 28 décembre 1825, la commune de Quéreville-la-Milon (ne possédant ni école, ni mairie, ni église et presbytère) est rattachée à Saint-Jacques-sur-Darnétal.

Notre commune actuelle est née.



### Un village vivant tourné vers l'avenir

Des premières exploitations agricoles aux aménagements modernes, en passant par les périodes marquantes de l'histoire nationale, le village a toujours su s'adapter, porté par l'énergie de ses habitants.

Aujourd'hui Saint-Jacques-sur-Darnétal est une commune dynamique où il fait bon vivre. Écoles, associations, événements culturels et



### À vos agendas !

**SAM. 5 SEPTEMBRE**

**Célébrons ensemble les 200 ans de notre commune**

Pour marquer cet anniversaire, la municipalité et les associations locales proposent un **programme festif et fédérateur le samedi 5 septembre.**

sportifs rythment la vie locale et renforcent les liens entre les générations.

Ce bicentenaire est l'occasion de rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont fait vivre la commune. C'est aussi un moment pour transmettre ce riche passé aux plus jeunes et continuer à construire ensemble les années à venir.



## Projet de mutuelle communale

**En ce début de mandat et afin d'étudier la possibilité de travailler sur la mise en place d'une mutuelle communale, la commission des affaires sociales a décidé de vous interroger afin de connaître vos éventuels besoins. Vous trouverez en pièce jointe le questionnaire dans ce journal municipal.**

Le seul critère est d'habiter la commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal.

L'enjeu est de vous permettre soit de bénéficier d'une mutuelle au meilleur rapport qualité/prix, soit d'adhérer à une mutuelle si vous n'en avez pas, de manière simple et accessible.

### Qu'est-ce qu'une mutuelle communale ?

C'est une complémentaire santé comme les autres. Elle permet d'obtenir de meilleures conditions et des tarifs plus attractifs que si chacun négocie individuellement. Il n'y a pas de participation financière de la commune.

**Afin d'obtenir les offres les plus intéressantes possibles avec le maximum de prestations, la participation du plus grand nombre à ce questionnaire est indispensable.**

*Claudine BRUNEL, Adjointe au maire déléguée aux affaires sociales*

NOUVEAU

# Les élus de Saint-Jacques



## Claudine BRUNEL

**1<sup>re</sup> adjointe au maire, déléguée à l'administration générale, aux affaires sociales, à la santé, au handicap, aux ressources humaines, à la gestion du parc communal locatif, et à l'environnement.**

À ce titre ses missions sont :

- la mise en place de la politique relative aux affaires sociales (aides aux personnes en difficulté, actions de prévention, politique de la famille intergénérationnelle),
- la promotion de la santé et de l'aide aux personnes en situation de handicap,
- la mise en place de la politique santé et handicap (crise sanitaire, plans climatiques, accessibilité),
- la mise en place de la politique des ressources humaines,
- la gestion du parc communal locatif,
- la gestion de l'environnement (gestion différenciée, espaces verts et fleurissement, jachères fleuries, cimetière).



## Fabienne HÉBERT

**3<sup>e</sup> adjointe au maire, déléguée à l'urbanisme et aux travaux.**

À ce titre ses missions sont :

- la gestion des instructions et de la délivrance des autorisations d'urbanisme et d'utilisation des sols (certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, renseignements d'urbanisme),
- la gestion des travaux (voirie, réseaux, gestion du patrimoine communal par l'inventaire et le suivi, patrimoine historique),
- la gestion des relations et suivi des travaux en lien avec la Métropole (préparation, suivi des dossiers de travaux, relation avec les usagers),
- la gestion des dossiers afférents à l'agriculture et à la ruralité (préservation et amélioration des espaces naturels, relations avec les acteurs de la vie agricole),
- l'environnement (questions relatives à l'environnement, aux chemins ruraux, aux forêts, aux déplacements urbains).



## Jean-Luc DEMBOWIAK

**2<sup>e</sup> adjoint au maire, délégué aux sports, au cadre de vie et à la sécurité.**

À ce titre ses missions sont :

- la gestion des équipements sportifs, des relations avec les associations sportives, et de la coordination de l'ensemble des acteurs du monde sportif,
- la gestion de la circulation et du stationnement (arrêtés réglementaires),
- la gestion de la sécurité et de la tranquillité publique (sécurité routière, sécurité du village, animaux errants, différents de voisinage...).



## Matthieu PIED

**4<sup>e</sup> adjoint au maire, délégué à la jeunesse et aux affaires scolaires, aux relations publiques avec les citoyens, et à la participation citoyenneté.**

À ce titre ses missions sont :

- la mise en place de la politique familiale et jeunesse (suivi du service jeunesse, relations avec les écoles, restauration scolaire, fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes),
- les relations avec les partenaires de la petite enfance (CAF, Direction Jeunesse et Sports, associations en lien avec la jeunesse),
- la gestion des dossiers GREATP, commission restauration, charte inclusion,
- les relations publiques avec les citoyens, de l'information et de la communication publique.

**+ Vous pouvez communiquer avec les élus :**

prenom.nom@mairie-st-jacques.fr

Exemple : frederic.delaunay@mairie-st-jacques.fr



## Malika DRANGUET

**5<sup>e</sup> adjointe au maire, déléguée à la culture.**

À ce titre ses missions sont :

- la mise en place de la politique culturelle (gestion des équipements culturels, programmation, manifestations et événements culturels et artistiques),
- la gestion des relations avec les associations culturelles et artistiques,
- la gestion du fonctionnement de la médiathèque,
- les relations publiques avec les citoyens, de l'information et de la communication publique,
- les relations publiques avec la Métropole.

Tous les adjoints sont en charge de la participation citoyenneté (manifestations, animations), des affaires administratives, des finances, et de l'état civil.



## Caroline JACQ

**Conseillère déléguée à la participation citoyenneté.**

Elle remplit les fonctions dévolues à l'adjoint au maire pour les attributions et les dossiers se rapportant au domaine de la participation citoyenne, afin de favoriser et d'organiser la participation sous forme d'expression, de propositions et d'actes dans l'intérêt général de la commune :

- Organisation de réunions publiques,
- Temps de concertation et d'écoute de la municipalité,
- Favorisation du dialogue avec les habitants,
- Concertation pour assurer le devoir de mémoire lors de dates patriotiques,
- Référente du Conseil Municipal des Jeunes.

## Autres membres du Conseil



Gilles AMPTIL



Annick BENSLIMAN



Emmanuel DECLERCK



Patrick DELARCHE



Jérôme DEPARDE



Frédéric ELBAZ



Matthieu FOUTEL



Florence HACHE



Sandrine HAQUET-COQUEREL



Alexandre LEVASSEUR



Charlène MAILLARD



Franck PAGE



Sandra POTTIER



Sylvie RATIEUVILLE



Paul TESSIER



Raynald VALOGNES

## Les commissions municipales : leurs rôles et leurs compositions

### Affaires sociales, Solidarité, Santé, Handicap

Elle propose les actions en faveur de l'accompagnement social, de la solidarité entre habitants, de l'accès à la santé et de l'inclusion.

Claudine BRUNEL, Gilles AMPTIL, Annick BENSLIMAN, Frédéric ELBAZ, Franck PAGE, Sandra POTTIER, Sylvie RATIEUVILLE, Charlène MAILLARD

### Sports

Elle soutient le développement des activités sportives, accompagne les associations et veille à la promotion du sport pour tous ainsi qu'à la gestion des équipements sportifs de la commune.

Jean-Luc DEMBOWIAK, Fabienne HÉBERT, Matthieu PIED, Caroline JACQ, Gilles AMPTIL, Frédéric ELBAZ, Raynald VALOGNES, Matthieu FOUTEL

### Culture

Elle élabore et soutient les actions culturelles de la commune afin de favoriser l'accès de tous à la culture, de valoriser le patrimoine local et d'animer la vie culturelle du territoire.

Malika DRANGUET, Claudine BRUNEL, Fabienne HÉBERT, Caroline JACQ, Sandra POTTIER, Paul TESSIER, Alexandre LEVASSEUR

### Finances et Ressources Humaines

Elle prépare et suit les orientations budgétaires de la commune ainsi que la gestion des moyens humains nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

Claudine BRUNEL, Jean-Luc DEMBOWIAK, Fabienne HÉBERT, Matthieu PIED, Malika DRANGUET, Jérôme DÉPARDE, Sandrine HAQUET-COQUEREL, Franck PAGE, Matthieu FOUTEL, Patrick DELARCHE

### Jeunesse, Affaires scolaires

Elle travaille aux actions et projets destinés aux enfants et aux jeunes, ainsi qu'au suivi des questions liées aux écoles et aux activités éducatives de la commune.

Matthieu PIED, Fabienne HÉBERT, Caroline JACQ, Gilles AMPTIL, Frédéric ELBAZ, Charlène MAILLARD

### Participation citoyenneté

Elle favorise l'implication des habitants dans la vie locale, encourage le dialogue citoyen et développe les initiatives de démocratie participative au sein de la commune.

Matthieu PIED, Caroline JACQ, Claudine BRUNEL, Fabienne HÉBERT, Malika DRANGUET, Franck PAGE, Sandra POTTIER, Charlène MAILLARD

### Tranquillité publique

Elle contribue à la prévention des incivilités et au maintien d'un cadre de vie serein en lien avec la sécurité, la médiation et la prévention sur le territoire communal.

Jean-Luc DEMBOWIAK, Claudine BRUNEL, Fabienne HÉBERT, Emmanuel DECLERCK, Sandra POTTIER, Paul TESSIER, Raynald VALOGNES, Alexandre LEVASSEUR

### Travaux et Relation Métropole

Elle suit les projets d'aménagements et de travaux de la commune et assure la coordination avec la Métropole sur les compétences et actions menées en partenariat.

Fabienne HÉBERT, Claudine BRUNEL, Gilles AMPTIL, Emmanuel DECLERCK, Sandrine HAQUET-COQUEREL, Sandra POTTIER, Paul TESSIER, Raynald VALOGNES, Alexandre LEVASSEUR, Patrick DELARCHE

### Urbanisme

#### Aménagement du territoire

Elle étudie les projets d'aménagement et d'urbanisme afin d'assurer un développement harmonieux, durable et équilibré du territoire.

Fabienne HÉBERT, Emmanuel DECLERCK, Jérôme DÉPARDE, Frédéric ELBAZ, Florence HACHÉ, Sandrine HAQUET-COQUEREL, Sandra POTTIER, Paul TESSIER, Matthieu FOUTEL, Patrick DELARCHE

### C.C.A.S

Elle met en œuvre les actions sociales de la commune afin d'accompagner les personnes en difficulté, de lutter contre l'isolement et de favoriser la solidarité locale.

Claudine BRUNEL, Annick BENSLIMAN, Jérôme DÉPARDE, Florence HACHÉ, Franck PAGE, Sandra POTTIER, Sylvie RATIEUVILLE, Charlène MAILLARD

NOUVEAU



## Une communication municipale plus proche des habitants

Nous sommes particulièrement attentifs aux attentes des Saint-Jacquais. Vous avez été nombreux à exprimer le souhait d'une communication municipale plus développée et plus réactive.

Par le biais d'outils variés et complémentaires, nous mettons tout en œuvre pour vous tenir informés, dès à présent et au quotidien, de la vie de notre commune et des sujets qui vous concernent directement.

Ces différents supports de communication nous permettront notamment de vous informer rapidement et efficacement :

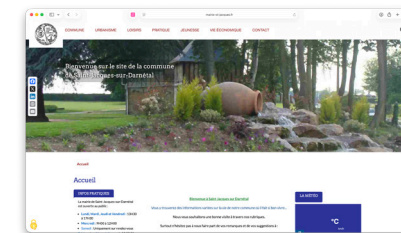
- Des différentes manifestations dans le village ;
- Du suivi de travaux importants ;
- Des informations de sécurité à diffuser en urgence ;
- et de bien d'autres sujets.

### FACEBOOK

 Commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal



Officiellement lancée tout début avril, la page Facebook de la commune est le moyen d'expression le plus réactif, avec potentiellement des informations en temps réel. C'est le meilleur moyen de suivre l'actualité de la commune, avec également des « reportages » sur différentes manifestations. Elle est aussi un lieu d'échanges direct avec les habitants.



### SITE INTERNET

Le site internet de la commune est la source première d'informations. Vous pouvez y découvrir des documents sur des domaines variés comme la gestion des risques majeurs, le Plan Local d'Urbanisme ou les menus de la cantine scolaire. C'est une mine d'informations. Une étude est en cours pour le moderniser.

### PANNEAU LUMINEUX



Le panneau d'affichage lumineux du centre commercial a été installé au mois de mars pour remplacer l'ancien qui ne fonctionnait plus. Il permet de relayer un certain nombre d'informations en images et en couleurs.

### PANNEAU POCKET



Régulièrement mise à jour, cette application permet de suivre facilement les événements à venir à Saint-Jacques, les informations pratiques, les objets trouvés ou encore les annonces de travaux et de circulation dans la commune.

Téléchargez dès maintenant l'application et pensez à bien ajouter « Saint-Jacques-sur-Darnétal » dans vos favoris pour recevoir toutes les informations !



## QUOI DE NEUF ?

## Travaux de la mairie : Où en est le chantier ?



Le bâtiment, qui est devenu Mairie en 1993, a fait l'objet de grands travaux de restauration après son acquisition en mai 1985. Cette grande maison, appelée « Le château » par les Saint-Jacquais, est un ensemble architectural qui a été remanié et agrandi au XIX<sup>e</sup> siècle.

Les travaux de transformation du château en Mairie ont profondément modifié le bâti avec la destruction de cloisons et de planchers permettant la découverte d'une magnifique ossature de poutres visible dans la salle des mariages.

Mais, depuis plusieurs années, des désordres sont apparus : déformation de la structure, problème avec les fenêtres et plus récemment chute d'éléments de maçonnerie. Depuis 2024, l'entrée de la Mairie se faisait par l'accès de service pour garantir la sécurité des usagers et du personnel.

Les investigations, réalisées par des bureaux d'études, ont fait état de graves problèmes et préconisé des travaux urgents de sauvegarde. Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à GROUPE 3 ARCHITECTES. Par délibération du 10 mars 2025 les travaux de réhabilitation de la mairie sont estimés à 392.536,00 € HT soit 471.043,20 € TTC.

Les marchés ont été attribués, des subventions ont été demandées et le déménagement des services municipaux a été organisé pour investir la Maison des Associations (ancienne mairie) qui venait d'être réceptionnée après un chantier de requalification.

Les travaux de remplacement de la toiture et de pose des tirants ont commencé dès l'attribution des marchés. Pendant le chantier, des problèmes supplémentaires ont été constatés lors du démontage ce qui a nécessité de nouvelles investigations.



Pied du fronton gauche

Elles ont permis de confirmer que des parasites du bois ont détruit partiellement la structure ce qui ne permet pas une reconstruction garantie.

Des devis sont en cours pour lancer des investigations complémentaires, renforcer et changer les poutres atteintes par ces parasites et réparer le fronton de la façade qui ne repose plus sur des bois sains. Lorsque ces travaux complémentaires seront terminés, le chantier de toiture pourra reprendre.

## EXPOSITION ANNUELLE

## Succès pour l'exposition "Jeux et jouets anciens"



L'association Imagin'Aire a organisé son exposition annuelle à la salle L'Entre-Seine, du vendredi 27 au dimanche 29 mars. Le thème cette année était les « jeux et jouets anciens ».

De multiples jeux et jouets ont attiré les visiteurs. Ils sont comme des madeleines de Proust pour celles et ceux nés au XX<sup>e</sup> siècle, comme par exemple le jeu de la grenouille, un ancien Meccano, un flipper, « pong » sur une des toutes premières consoles de jeux-vidéos ...

Cela a également été l'occasion pour les plus jeunes de s'essayer à de très nombreux jeux en bois

construits par un passionné. Les élèves de l'école Jules Ferry sont venus découvrir l'exposition le vendredi avec leurs enseignants. Nombreux sont ceux qui ont amené leurs parents le samedi et/ou le dimanche pour découvrir toutes ces merveilles. Une vie sans écran est possible !

Un grand merci à Madame Odile Briquet, présidente de l'association, à Monsieur Christian Sannier et à tous les bénévoles qui se sont donnés beaucoup de mal pour rassembler tous les jeux, et pour installer et démonter l'exposition. Cela en valait la peine, environ 700 visiteurs en ont pleinement profité !



## RETOUR SUR...

## LA CHASSE AUX ŒUFS



Le samedi 4 avril, l'association « Les Amis de Saint-Jacques » a proposé une chasse aux œufs géante dans le parc de la mairie, avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes.

160 enfants, parfois aidés de leurs parents, ont recherché pendant 3 heures des petites balles colorées, dans le but de reconstituer une combinaison et décrocher la récompense : un délicieux goûter et des chocolats. La présence de Lapinou a été appréciée !



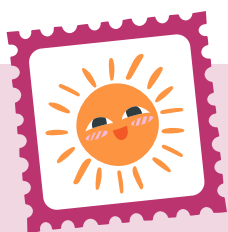
## RETOUR EN IMAGES...

## Les commémorations du 8 mai

Le 8 mai dernier, nous fêtons le 81<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

L'accent a particulièrement été mis sur les Saint-Jacquais, citoyens ordinaires, qui ont accompli des actes extraordinaires: l'abbé Marguery, Paul Vendanger, Emile et Fernand Duval, Albert Legay.

Le souvenir et la transmission aux nouvelles générations sont des piliers importants de notre devoir de citoyen. Ainsi, pour la première fois, chacun, jeune ou moins jeune, était invité à déposer quelques fleurs et nous espérons que cet hommage prendra de l'ampleur lors des cérémonies futures. À la fin de la commémoration, le maire a demandé une minute de silence en mémoire de M. Hémar, président des Anciens Combattants, récemment décédé.



## EN ATTENDANT L'ÉTÉ

## Un été sportif pour nos enfants !

Comme chaque été, le service jeunesse périscolaire de la municipalité entraîné par Chloé Vitry propose deux camps pour les enfants :

- 5 jours en juillet à Jumièges pour 19 jeunes collégiens
- 5 jours en août à Hénouville pour 20 jeunes de l'école élémentaire

Lors de ces camps, divers sports sont proposés et ces séjours sont toujours très appréciés. C'est l'occasion de laisser les écrans de côté, de créer des relations sociales et d'établir de vrais échanges, non virtuels.

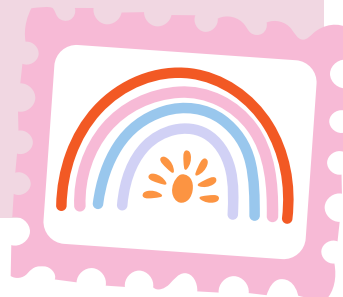
## SÉJOUR ADOS À JUMIÈGES

→ Du 6 au 10 juillet 2026  
19 ados de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>



## MINI-CAMP À HÉNOUVILLE

→ Du 17 au 21 août 2026  
20 enfants du CE1 au CM2



## Le CCAS : un service de proximité au service des habitants

## Le CCAS c'est quoi ?

Les centres communaux d'action sociale (CCAS) sont des établissements publics de proximité dont le rôle principal est d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

Le CCAS propose un accueil physique et téléphonique, assure une gestion administrative des demandes et met à disposition de la documentation utile (guides pratiques, formulaires) pour les habitants de la commune. Ses missions couvrent plusieurs domaines : personnes âgées, handicap, insertion, logement, prévention de l'exclusion, accès aux droits, aide alimentaire, accès aux soins. Le CCAS peut intervenir de manière exceptionnelle en cas de difficultés financières ou lors d'impayés de facture si le droit commun ne peut pas intervenir.

## Composition du CCAS

Le maire de la commune est le président du CCAS. Il a nommé Claudine BRUNEL en tant que vice-présidente pour le mandat 2026-2032. Il a également désigné les membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration comprend en nombre égal, huit membres élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle et huit membres non élus (administrés de la commune) nommés par le maire. Parmi ces membres doivent figurer un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes en situation de handicap, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

## Fonctionnement

Le CCAS de Saint-Jacques-sur-Darnétal est une petite structure ne possédant pas de personnel (la directrice générale des services fait office de secrétaire) et dispose de moyens réduits. Il est financé essentiellement par une subvention communale annuelle.

## Missions affaires sociales

Le rôle du CCAS est de mettre en lien les personnes avec les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles.

## → Les aides financières d'État :

- L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) permet de rester à domicile en bénéficiant de l'aide d'un proche aidant ou d'un professionnel de l'aide à domicile ou en établissement.
- L'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement) aide à financer l'hébergement de la personne âgée dans un établissement dédié type EPHAD.

→ L'orientation vers les structures adaptées de toute personne en difficultés financières.

→ La vice-présidente se tient à votre disposition pour vous aider/ vous renseigner ou vous donner les coordonnées de nos partenaires :

- CLIC (centre local d'information et de coordination)
- CMS Darnétal (Centre médico-social de Darnétal)
- Digit'AidServices (Service d'aide et d'accompagnement numérique gratuit proposé aux administrés de la commune)
- Présence verte dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de téléassistance, une aide financière est apportée pour l'installation

d'un boîtier (pour tout abonné non imposable).

*Renseignements ou prise de rendez-vous à l'accueil de la mairie au 02 35 23 42 15.*

## Les actions proposées aux aînés de Saint-Jacques

→ **Le voyage**, pour 2026 à partir de 68 ans, le mardi 17 novembre.

→ **Le repas**, à partir de 70 ans et du conjoint de + de 68 ans.

→ **Le colis**, à partir de 73 ans.



## Repas des aînés

**Dimanche 4 octobre**  
à 12h à l'Entre-Seine

Nous tenons également un registre « Plan de solidarité » qui est mis à jour régulièrement. N'hésitez pas à vous inscrire si vous souhaitez être contacté lors de tout événement particulier (canicule/neige/froid...).

Il suffit d'appeler l'accueil de la mairie au 02 35 23 42 15 en précisant vos coordonnées, la composition du foyer, le numéro de téléphone, votre adresse et la personne à contacter si besoin.

## Le mot de la vice-présidente

“ Le CCAS n'est pas réservé qu'aux aînés, mais le CCAS a aussi pour mission d'accueillir toutes personnes en situation de vulnérabilité. Quelles que soient vos demandes/vos problèmes, n'hésitez pas à appeler. Nous sommes là pour vous accompagner et trouver une solution. ”

**Claudine BRUNEL**,  
Adjointe au maire déléguée aux affaires sociales

# Programmation culturelle

“

En tant qu'adjointe à la culture, je suis très heureuse de vous retrouver pour poursuivre, avec vous, la programmation culturelle de notre village. Avec les membres de la commission culture et les services de la municipalité, nous œuvrons pour qu'elle vous satisfasse et corresponde à vos attentes. Elle se voudra hétéroclite et variée.

Nous poursuivrons, bien entendu, notre partenariat avec l'Opéra de Rouen Normandie, le CDN (Centre Dramatique National de Normandie) et la Métropole, tout en développant d'autres collaborations. Dans la mesure du possible, je souhaite privilégier des compagnies de la région de Haute-Normandie, afin de favoriser la culture à nos portes.

Pour que cette programmation vous corresponde au mieux, vous recevrez, dans le prochain numéro du journal municipal de septembre, un sondage destiné à connaître vos intérêts et vos préférences.

Vous pourrez également découvrir une partie des événements culturels de la fin de l'année 2026 et de l'année 2027 dans le livret de programmation, disponible en septembre à la médiathèque, à la mairie et lors du forum des associations.

En attendant, je vous donne rendez-vous le 1<sup>er</sup> juillet pour une danse participative, un moment interactif et convivial propice au lâcher-prise. Cette expérience originale sera également partagée le 3 juillet au soir avec les habitants de Roncherolles et de Saint-Martin-du-Vivier. Une belle occasion de vivre un moment différent et familial.

Au plaisir de vous retrouver lors de ces rendez-vous culturels.

**Malika Dranguet,**

Adjointe au maire, déléguée à la Culture

Dans le cadre d'un partenariat avec la commune de Roncherolles-sur-le-Vivier, qui accueille pendant trois semaines, du 22 juin au 10 juillet, la résidence d'artistes Pavillon-S Témoin-S, 2 événements artistiques gratuits sont organisés dans notre village.

24 JUIN



gratuit

SPECTACLE À TABLE  
MÊLANT THÉÂTRE D'OBJETS

**Belles et boîtes**

MERCREDI 24 JUIN - 10h30  
Salle l'Entre-Seine

Assis à une table, deux interprètes accessoirisent en direct le conte « La belle au bois dormant », à travers différentes versions sonores enregistrées qui se succèdent. Au-delà des variations entre les récits de Grimm et de Perrault, cette performance à la table glisse vers différentes mises en abîme, où langues et époques se mélangent, jusqu'à l'improbable... Belles et boîtes est une variation à la table de la pièce Belles et bois créée en 2016.

→ Tout public, à partir de 6 ans  
→ Durée : 35 min

**Les enfants du centre de loisirs seront aux premières loges... mais il restera aussi des places pour vous !**

Rendez-vous alors à la salle L'Entre-Seine le mercredi 24 juin à 10h30 pour partager ce moment artistique. Et ce n'est pas tout : après le spectacle, les artistes inviteront les enfants à échanger avec eux autour d'un quiz ludique!



1<sup>ER</sup> & 3 JUILLET

gratuit

WAVEPARTY

**Danse participative**

MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET - De 18h30 à 20h30  
Salle l'Entre-Seine

&

VENDREDI 3 JUILLET - 20h30  
Sous la Halle de Roncherolles-sur-le-Vivier

Pour ce deuxième rendez-vous, découvrez la danse participative, une grande onde de convivialité dansante qui invite tout le monde à se rencontrer, bouger et lâcher prise. Comme les vagues, l'idée est de se laisser porter ensemble, sans se prendre au sérieux et sans obligation de savoir danser : chacun trouve sa vague, son rythme, son sourire.

En 2 heures, vous apprendrez ensemble 10 danses, animées par des professionnels, que vous pourrez ensuite retrouver et partager le vendredi 3 juillet à 20h30 sous la halle de Roncherolles-sur-le-Vivier, en compagnie des habitants de la commune mais aussi de Saint-Martin-du-Vivier. Cette soirée sera gratuite, conviviale et festive, avec une restauration sur place, ni plus ni moins qu'une grande fête de villages dansante où chacun est logé à la même enseigne, sans jugement ni pression.

+ Retrouvez toutes les animations gratuites de la résidence d'artistes Pavillon-S Témoin-S à Roncherolles-sur-le-Vivier sur leur page Facebook ou sur le site : <https://pavillon-s.com/pavillon-s-temoins-2026/>

16 SEPTEMBRE

THÉÂTRE-LECTURE À VOIX HAUTE  
**Journées du Matrimoine**

20H - Salle l'Entre-Seine



Dans le cadre des Journées du Matrimoine, l'association Les Sans Blanc mettra à l'honneur Suzanne Lebeau. À travers la lecture de ses textes, nos enfants de l'école élémentaire découvriront des œuvres qui abordent avec sensibilité des sujets comme l'éducation, le handicap ou les inégalités dans le monde.

En soirée, Les Sans Blanc proposeront un spectacle autour du parcours des femmes, de l'enfance à l'âge adulte, à travers des textes d'auteurs et d'autrices francophones. Suite et fin de ce projet à découvrir en mars 2027, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

MÉDIATHÈQUE



**Semaine du jardinage : les enfants à l'honneur**

Dans le cadre de la Semaine du jardinage, menée en partenariat avec le centre de loisirs, les enfants ont mis la main à la pâte en réalisant de jolies décorations colorées : légumes du potager, fleurs ornant la porte de la médiathèque... Un décor plein de fraîcheur et de créativité ! Ils ont également assisté à une lecture animée par Danièle, qui leur a raconté de belles histoires autour du jardinage, en parfaite résonance avec l'événement.

## SPORTS &amp; RENCONTRE

## Le City stade, un lieu de vie et de sport pour tous

Mis en service le 13 mars 2026, le City stade connaît depuis son ouverture une fréquentation particulièrement importante.

Cet équipement sportif de proximité attire un public varié composé d'enfants, d'adolescents et d'adultes, venant pratiquer différentes activités sportives et de loisirs dans un cadre convivial et sécurisé.

La diversité des usagers ainsi que le nombre élevé de pratiquants témoignent pleinement de l'intérêt suscité par cette nouvelle infrastructure. Véritable lieu de rencontre et de partage, le City stade contribue au dynamisme de la vie locale en favorisant les échanges entre sportifs et non sportifs, en encourageant la pratique régulière d'activités physiques.

Cette réalisation constitue ainsi une réussite en matière d'aménagement sportif, de cohésion sociale et d'animation du territoire.



Afin de garantir une bonne organisation des rencontres (foot, basket) et de préserver un esprit convivial entre les participants, un système de rotation peut être mis en place par les joueurs. Les matchs peuvent se dérouler selon le principe suivant : l'équipe qui remporte une

rencontre 5 buts ou 5 paniers reste sur le terrain, tandis que l'équipe perdante laisse sa place à la suivante. Ce fonctionnement permet d'assurer une participation équitable de tous les joueurs, de fluidifier les rotations et de maintenir une dynamique sportive respectueuse et conviviale.

Par ailleurs, afin de préserver la tranquillité publique et de garantir le respect des lieux, un règlement sera prochainement affiché.

Celui-ci rappelle les règles de bon usage de l'équipement, notamment le respect des horaires, des installations, des autres usagers et du voisinage.

Chacun est ainsi invité à adopter un comportement responsable et citoyen afin de maintenir un espace propre, sécurisé et agréable pour tous.

**Jean-Luc DEMBOWIAK**  
Adjoint au maire, délégué aux sports



## L'USSJ BASKET DÉCROCHE LES ÉTOILES !

### Le 1<sup>er</sup> avril dernier, l'USSJ Basket a reçu le « label 3 étoiles de l'école française de mini-basket » !

M. Antoine Cannesan, Président du club et M. Frédéric Delaunay, maire de Saint-Jacques-sur-Darnétal, ont ainsi accueilli Madame Séverine Gest, Vice-Présidente du Département en charge de la Jeunesse et du Sport, Messieurs Jean-Pierre Hunckler, Président de la Fédération Française de Basketball et Alban Bourguignon, suppléant de Madame la Députée de la seconde circonscription de Seine-Maritime.

Ce label "Club Formateur Métropole" est remis à des clubs qui s'engagent dans une démarche qualité liée à la formation des jeunes et des dirigeants. Le niveau \*\*\* est remis selon les critères de performance atteints par le club.

Bravo à l'ensemble du club, à ses bénévoles, aux parents et bien entendu aux enfants !



## JOURNÉE DU DON D'ORGANES

Pour sauver des vies, rappelez à vos proches que vous êtes donneur d'organes.



## Don d'organes : parlons-en !

**Saint-Jacques sur Darnétal se mobilise pour la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et le remerciement aux donneurs.**

À l'occasion de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes du 22 juin, Saint-Jacques-sur-Darnétal s'engage aux côtés de plus de 1450 ambassadeurs mobilisés à travers la France — villes, entreprises, hôpitaux, associations et citoyens, pour sensibiliser la population à cet enjeu majeur de santé publique.

Le don d'organes sauve des vies, mais le sujet reste encore trop peu abordé en famille. En France, 23294 personnes attendent une greffe, 6148 greffes ont été réalisées cette année. Cependant, près de 1000 patients décèdent chaque année faute de greffons disponibles.

Si la loi repose sur le principe du consentement présumé, le taux de refus des familles s'élève à 37,1 %, un chiffre qui pourrait descendre à 26 % si le dialogue familial était systématique. Car si 74 % des Français se disent favorables au don, seulement 49 % en ont parlé à leurs proches. Chaque 1 % de refus en moins représente 100 greffons supplémentaires.

En participant à cette mobilisation, notre commune souhaite encourager chaque citoyen à s'informer, à exprimer sa position et à en parler avec ses proches. Cette journée est aussi l'occasion de rendre hommage aux donneurs et à leurs familles, dont la générosité permet chaque année d'améliorer ou de sauver des milliers de vies.

Aujourd'hui, nous comptons sur vous pour parler de votre décision avec vos proches et échanger sur le don d'organes : car entre proches, on se le dit !

## Quelques règles à rappeler pour bien vivre ensemble

→ Afin de préserver la tranquillité de chacun, nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage bruyants (tondeuse, perceuse, tronçonneuse, débroussailleuse etc) sont autorisés en Seine-Maritime uniquement aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-20h
- Le samedi : 9h-12h / 14h30-19h
- Le dimanche et les jours fériés : 10h-12h

→ Les fêtes privées trop bruyantes sont proscrites à toute heure du jour et de la nuit. La municipalité tient à votre disposition à cet effet la salle l'Entre-Seine ou le barnum du parc de la mairie.

→ Il est interdit de pêcher dans les différents bassins de la commune.

## Expression des minorités

### Les élu.e.s du groupe Saint-Jacques, un Avenir ensemble

Le nouveau conseil municipal est en place. Nous y avons 3 représentants: Matthieu FOUTEL, Charlène MAILLARD et Alexandre LEVASSEUR.

Quel est notre rôle au sein de cette assemblée ? D'abord porter la voix de celles et ceux qui nous ont apporté leur suffrage le 15 mars. Relayer leurs questions, faire remonter leurs attentes, être leurs représentants, conformément à nos engagements.

Nous défendons les valeurs qui nous animent : la priorité à l'intérêt collectif, le respect de la diversité des opinions, l'attention portée aux plus fragiles, l'ouverture sur le monde qui nous entoure.

Nous sommes déjà au travail. Nous siégeons dans toutes les commissions, nous proposerons d'y étudier les projets de notre programme. Nous porterons nos idées avec conviction, dans un esprit de dialogue, autour d'échanges constructifs. Bien sûr, nous donnerons de l'information sur nos réseaux, et avec le peu de moyens de communication municipaux mis à notre disposition.

### L'élu du groupe Saint-Jacques c'est vous

Le conseil municipal issu des élections du 15 mars dernier est en place. Je suis le représentant de « Saint Jacques c'est vous », liste sur laquelle près de 16% des électeurs se sont portés et je les en remercie. Je siège dans les commissions « Finances et Ressources Humaines », « Urbanisme et Aménagement du Territoire » et « Travaux ».

Vous pouvez compter sur mon engagement et des échanges constructifs avec l'ensemble du conseil municipal.

Patrick DELARCHE, Saint-Jacques c'est vous.



## Informations & numéros utiles



### MAIRIE



**La mairie de Saint-Jacques-sur-Darnétal est ouverte :**

**Lundi, Mardi, Jeudi et  
Vendredi : de 13h30 à 17h30  
Mercredi : de 9h00 à 12h00  
Le samedi uniquement sur  
rendez-vous.**

📍 20 rue de Verdun — 76160  
Saint-Jacques-sur-Darnétal

☎ 02 35 23 42 15

@ mairie@mairie-st-jacques.fr

🌐 www.mairie-st-jacques.fr

### Médiathèque

02 35 23 20 32  
bibliotheque@mairie-st-jacques.fr

### SERVICE JEUNESSE

02 35 23 54 43  
clsh@mairie-st-jacques.fr

### SERVICES TECHNIQUES

02 35 23 80 61  
secretariat.services.techniques  
@orange.fr

### ÉCOLES COMMUNALES

École maternelle Duval-Legay  
02 35 23 42 16  
École élémentaire Jules Ferry  
02 35 23 43 20



### PAROISSE SAINT JACQUES

02 35 23 42 07

**Permanences du mercredi  
au vendredi sur rendez-vous.  
Le samedi de 10h à 12h sans  
rendez-vous.**

## INFOS ET NUMÉROS UTILES



### MÉDICAL & PARAMÉDICAL

**Maison de santé,**  
rue de Verdun

#### GÉNÉRALISTES

Laure Bontil, Anne Péran,  
Alicia Chicaudet & Thomas Verneuil  
Doctolib ou 09 73 05 69 80

#### KINÉS

Valentin Ygou, Klara Mahé,  
Romain Mallet, Magalie Barros  
& Emma Morainville  
06 28 59 13 25

#### PSYCHOLOGUE

Margaux Hatte  
Doctolib ou 06 99 46 13 53

#### ORTHOPHONISTE

Frédérique Autonne  
06 14 65 07 10

#### PÉDICURE — PODOLOGUE

Valérie Declerck  
Doctolib ou 06 22 63 83 61

#### INFIRMIÈRES

Peggy Lefaux  
Nathalie Valleran  
Stéphanie Feron  
Stéphanie Letellier-Beaumont  
02 35 59 03 57 / 06 47 89 99 74  
ou Doctolib

#### OSTÉOPATHE

Quentin Besnard  
07 49 93 97 06

**Cabinet les Peupliers,**  
2A rue des Peupliers

#### GÉNÉRALISTE

Stéphane Dodart  
07 62 23 46 78

**CABINET KINÉ,**  
371 rue des Canadiens

Sandrine Dridi  
06 64 41 03 23  
sandrinedridi@gmail.com

Aude Buquet  
06 22 94 64 69

Ana Urban  
06 41 20 39 79

#### SOPHROLOGUE

Cécilia Hutter  
Cabinet Les Yeux Ouverts  
07 56 13 82 92

### PSYCHOPRATICIENNE EN GESTALT-THÉRAPIE ET BIORESONANCE

Stéphanie Charpentier  
07 86 17 67 44

**MÉDECIN DE GARDE** 116 117

**SAMU** 15 ou 112

### PHARMACIE

Caroline et Mathieu Peugnet  
02 35 23 43 32

Pharmacie de garde 32 37

### CLINIQUE VÉTÉRAIRE

02 79 02 76 84

### DÉFIBRILLATEURS

*Un simple geste peut sauver  
une vie. Respectez ces matériels.  
Disponibles 24h/24 et situés :*

- **Au complexe sportif**, 1 rue du stade à l'entrée de la salle omnisports
- **Au centre commercial**, rue du Général de Gaulle, près du bureau de poste
- **À l'Espace Gabrielle et Bernard Deneuve**, 55 rue du plis
- **À la salle polyvalente l'Entre-Seine**, 1 passage de la chaudière

### CENTRE ANTI-POISON

02 35 88 44 00

### URGENCES VÉTÉRIAIRES

02 35 36 30 00



**GENDARMERIE  
NATIONALE** 02 35 08 35 88

**ENFANCE EN DANGER** 119

**VIOLENCES FEMMES** 39 19

**URGENCE SÉCURITÉ GAZ**

0800 473 333



### MÉTROPOLE

**N° VERT : 0 800 021 021**

Eau - Assainissement - Ordures ménagères  
- Déchets recyclables et verts - Voiries -  
Réseaux et éclairage public - Collecte de  
verre - Distribution de sacs - Transport en  
commun - Développement économique -  
Aménagement urbain.